Fiche d'inscription
Formation Instructeur.trice Auto-école

Nom :

Prénom : Né(e) le:

Rue : N°

C P : Ville :

Tél : GSM:

E-mail:

Permis de Conduire : **AM A1 A2 A B C D E G** | Sélection Médicale : OUI / NON

Niveau d'étude:

Situation professionnelle:

Joignez une copie de votre carte d'identité, de votre permis de conduire et du dernier diplôme

Je m'inscris pour les cours suivants:					**Lieu de Formation**
Module 1	Code - Lois	Mécanique	Méthodologie Brevet 2	Pédagogie Générale	En ligne + Bruxelles
Module 2	Code - Lois	Mécanique			En ligne + Bruxelles
Module 3	Code - Lois		Méthodologie Brevet 3	Pédagogie Générale	En ligne + Bruxelles
Modules individuels	Simulation examen	Coaching Stress Ex	Méthodologie Brevet 2	Pédagogie Générale	En ligne + Bruxelles
	Code - Lois	Mécanique	Méthodologie Brevet 3		En ligne + Bruxelles

Voir prix et conditions générales au verso

Mon expérience de conducteur:

Ma motivation:

J'ai trouvé la formation par :

Facebook Google FOREM Journaux Affiche Ami Autre

Je souhaite recevoir une facture. Voici mes coordonnées de facturation:

Nom :

Rue :

C P / Ville

TVA:

BE 0 / /

Fait le à Signature

Tarif des Formations		Heures	Prix TVAC
MODULE 1 : Prépa examens écrits, oraux & leçon-modèle Brevet 2			
Code de la Route / Lois Coordonnées	60h	120 h	€ 650.00
Mécanique Automobile	48h		
Méthodologie Brevet II	12h		
MODULE 2 : Prépa examens écrits & oraux Brevet 2 ou Brevet 4			
Code de la Route / Lois Coordonnées	60h	108 h	€ 560.00
Mécanique Automobile	48h		
MODULE 3 : Prépa examen écrit & oral & leçon-modèle Brevet 3			
Code de la Route / Lois Coordonnées	60h	72 h	€ 390.00
Méthodologie Brevet III	12h		
Modules complémentaires			
Méthodologie	Brevet II ou Brevet III	24 h	€ 140.00
Coaching Simulation d'examen oral		6h	€ 30.00
Coaching Gestion du stress de l'examen	(Minimum 6 personnes)	6h	€ 30.00
Module à la carte			
Code de la Route/ Lois Coordonnées/Règlementation A-E		60 h	€ 320.00
Mécanique automobile		48 h	€ 260.00
Pédagogie générale (18h) & Méthodologie Brevet II ou Brevet III (24h)		42 h	€ 240.00
Stage Motos Brevet 4 / En partenariat avec la Moto-école CAPPI		24 h	€ 726.00

Modalité d'inscription

Envoyez par E-mail et par B-Post	La fiche d'inscription complétée et signée + Copie de la carte d'identité - du permis de conduire - du dernier diplôme obtenu Preuve du FOREM (Uniquement pour les demandeurs d'emploi)
Versez un acompte de 350 € au compte bancaire ci-dessous Versez le solde minimum 10 jours ouvrables avant le début de la session ou du module.	

Paiement à effectuer sur le compte CPH: IBAN : BE62 1262 0547 4261 / BIC : CPHBBE75
SCS BLONDIAUX FORMATION ET COACHING
Chaussée de Vleurgat, 287
1050 Bruxelles (Ixelles)

En communication :
NOM Prénom MODULE 1 ou 2 ou 3

Conditions Générales

Article 1. Le client qui remplit ce bulletin, déclare par là-même, qu'il a lu et qu'il a accepté nos conditions générales. Toute inscription est ferme et définitive. Le droit d'inscription est donc dû dans sa totalité. Seules, les inscriptions annulées par écrit par mail ou courrier postal au minimum **cinq** jours ouvrables avant le début de la formation seront créditées. Les clients ne respectant pas ce délai se verront réclamer le montant de 50 € pour frais administratifs. En cas d'abandon du client pendant le déroulement de la formation, aucun remboursement ne sera accordé.

Aucun remboursement, même partiel, du droit d'inscription ne pourra être réclamé en cas d'absence à tout ou partie de la formation.
Article 2: Modalités de paiement: Voir ci-dessus

Article 3: Toute facture, restant impayée à son échéance, fera l'objet d'une procédure de recouvrement de créance, donnant lieu, en cas de transmission du dossier à notre avocat, à une majoration automatique de plein droit de 15% du droit d'inscription de la formation et ce, avec un minimum de 80 €. Cette majoration impliquera également de plein droit l'application d'un intérêt fixé au taux de 10% par an.

Article 4: Application de nos conditions générales: Seules, les conditions générales de la SCS Blondiaux Formation & Coaching sont d'application.

Article 5: Litige: En cas de litige, seuls, les tribunaux de Mons sont compétents.